

INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE

SESSION D'AUTOMNE 2019 / MONT-LAURIER

DÉBUT DE LA SESSION D'AUTOMNE : LUNDI 19 AOÛT 2019

À TOUS LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

RÉCUPÉRATION DES HORAIRES

Afin de confirmer votre place dans votre programme à la session d'automne 2019, vous devez **OBLIGATOIREMENT** récupérer votre horaire par Internet (même pour les élèves qui seront en stage à l'automne 2019) **du 13 au 15 août 2019** à l'adresse suivante : www.cstj.qc.ca / Sélectionnez le bouton MON PORTAIL OMNIVOX / Identifiez-vous au portail Omnivox (no matricule de 7 chiffres) et votre mot de passe / Sélectionner Mes services Omnivox / Horaire en ligne.

Pour les étudiants qui n'ont pas accès à Internet, des ordinateurs sont mis à votre disposition au local **D-206** les 13, 14 et 15 août de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Si vous n'avez pas récupéré votre horaire dans Omnivox au plus tard le **15 août 2019, VOTRE HORAIRE SERA RETIRÉ***.

Si toutefois, vous n'avez pas pu récupérer votre horaire pour des raisons exceptionnelles, vous devrez vous présenter le 16 août au local A-109. Veuillez cependant noter que nous ne pouvons garantir votre réinscription et que votre demande sera traitée selon les places disponibles. Des frais de 40 \$ seront appliqués.

*** Pour recevoir un remboursement partiel, vous devez compléter le formulaire prévu à cet effet au local A-109 au plus tard le vendredi 16 août 2019, avant 16 h.**

HORAIRES RETENUS

Votre horaire pourrait être retenu pour diverses raisons lorsque vous tenterez l'opération de récupération de l'horaire sur Omnivox.

Vous devrez alors vous présenter **en personne** le :

- **mardi 13 août de 8 h 30 à 12 h ou de 13 h à 16 h**
- **mercredi 14 août de 8 h 30 à 12 h ou de 13 h à 16 h**
- **jeudi 15 août de 8 h 30 à 12 h ou de 13 h à 16 h**

MODIFICATION D'HORAIRE

Les élèves qui désirent effectuer un réaménagement d'horaire (déplacer des cours) doivent utiliser le module « Modification d'horaire » accessible via le portail Omnivox / Mes services Omnivox / Modification d'horaire.

Veuillez consulter les messages sur Omnivox pour connaître la période d'ouverture du module.

Des frais de 25 \$ sont exigés pour une modification d'horaire confirmée.

Ces frais sont payables lors de la modification d'horaire (par carte de crédit seulement VISA OU MASTERCARD) ou sont payables au Centre collégial de Mont-Laurier (à l'Accueil), au plus tard le **jeudi 22 août 2019**.

Aucun réaménagement de l'horaire ne sera fait par l'API.

VÉRIFICATION ET CORRECTION DE VOTRE HORAIRE

Vous avez la responsabilité de vous assurer que tous les cours choisis lors de la période de choix de cours apparaissent à votre horaire. Si les cours à l'horaire ne correspondent pas, vous devez rencontrer votre aide pédagogique individuel (API) **du 13 au 15 août de 8 h 30 à 12 h ou de 13 h à 16 h** au local A-111.

Des cours échoués peuvent aussi avoir des implications sur votre cheminement ; il serait bien de rencontrer votre API à ce sujet. **Aucun réaménagement d'horaire (déplacement de cours) ne sera fait par l'API pendant cette période.**

COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE COMPORTANT DES FRAIS

Les factures pour les cours comportant des frais seront générées le 19 août 2019. Ces frais seront payables au plus tard le 29 août 2019. Votre facture sera disponible sur le portail Omnivox / Mes services Omnivox / Centre de paiement.

CHANGEMENT DE PROGRAMME D'ÉTUDES

Les élèves qui désirent changer de programmes d'études (selon les places disponibles) devront se présenter au local A-111 le **mardi 6 août à 13 h**.

VÉRIFICATION DES CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au Centre collégial de Mont-Laurier, tous les étudiants doivent préalablement satisfaire aux conditions d'admission et d'exclusion du Collège. Le Collège se réserve le droit d'annuler en tout temps, toute admission et/ou inscription d'étudiants nouveaux ou anciens qui ne satisfont pas aux conditions d'admission et ce dernier ne peut être tenu responsable des inconvénients qu'une telle décision pourrait causer aux étudiants concernés.

ANNULATION DE VOTRE SESSION ET REMBOURSEMENT PARTIEL DES FRAIS

Si vous désirez annuler votre inscription pour la session d'automne 2019, vous devez vous rendre au local A-109 ou téléphoner au 819 623-1525 poste 5214. Pour recevoir un remboursement partiel des frais, la demande de remboursement devra être reçue au bureau du registraire (local A-109) **au plus tard le vendredi 16 août, avant 16 h.**

COMMUNICATIONS / INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA RENTRÉE D'AUTOMNE 2019

Veuillez consulter le site internet du collège au www.ccml.cstj.qc.ca/A2019 pour connaître les informations importantes sur la rentrée (**le calendrier scolaire Automne 2019, l'agenda, le casier, le stationnement, les activités d'accueil, etc.**)

De plus, des documents sur ces opérations sont disponibles sur Omnivox dans mes Services Omnivox / Documents et messages .

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Chaque session, après la date limite d'annulation de cours (19 septembre pour la session d'automne 2019), l'élève doit confirmer sa présence pour chacun de ses cours par le biais du portail Omnivox. **Il est important de noter que le fait de ne pas confirmer la présence à un cours ne constitue pas une annulation officielle** et le total des notes accumulées apparaîtra au bulletin, avec la mention d'échec. De plus, la confirmation à « non » d'un ou plusieurs cours peut modifier le statut de temps complet à temps partiel et peut occasionner des frais de scolarité supplémentaires.

INVITATION AUX NOUVEAUX ÉLÈVES

Activité d'accueil le mercredi 14 août à 13 h

Consultez la lettre d'invitation sur Omnivox.

AGENDA / CASIER / STATIONNEMENT

Vous pouvez obtenir un agenda en vous présentant à l'accueil, local A-103. Pour obtenir un casier, consultez les directives sur Omnivox. Il est possible de se procurer une vignette de stationnement annuelle, sessionnelle ou quotidienne à l'accueil.

PHOTOCOPIEURS LIBRE-SERVICE

Des photocopieurs libre-service seront disponibles pour l'impression de vos documents.

Un document d'information sera disponible sur Omnivox au mois de juillet.

Les jetons pour l'utilisation de ces photocopieurs libre-service seront disponibles à l'accueil du centre. Coût : 2 \$

COMPTE COURRIEL

Un compte de courriel vous est automatiquement attribué sous la forme 9999999@cstj.qc.ca, où 9999999 correspond à votre numéro d'admission (matricule). Tout au long de la session, les services du Cheminement scolaire et de l'Organisation scolaire vous communiqueront via **Omnivox** (courriel, MIO, Documents et messages) des informations sur les opérations importantes (date limite d'annulation de cours, fréquentation scolaire, dates pour les choix de cours de l'hiver 2020, etc.).

Toutes les informations sur la rentrée scolaire sont disponibles sur votre portail Omnivox. Si après avoir consulté ces informations, vous aviez encore des questions sur la rentrée scolaire, vous pouvez nous joindre au 819 623-1525 poste 5214 ou par courriel hperreau@cstj.qc.ca .

Si par ailleurs, vous n'êtes pas en mesure d'accéder au portail Omnivox, vous pouvez vous présenter au local A-109 ou téléphoner au 819 623-1525 poste 5214.



Danielle Tremblay
Registraire
Coordonnatrice à l'organisation scolaire